



ENERGIES RENOUVELABLES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Signature du Contrat d'Objectif Territorial (COT)

PNR Brenne – Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Charles FOURNIER, vice-Président de la Région Centre-Val de Loire
Délégué à la Transition écologique et citoyenne et à la Coopération,
signera et lancera officiellement

le Contrat d'Objectif Territorial énergies renouvelables (COT ENR)
avec

Laurent LARROCHE, Président du Parc naturel régional de la Brenne
Gérard HENAULT, Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine
et Mohamed AMJAHDI, Directeur de l'Ademe Centre Val de Loire,

le Vendredi 22 janvier à 14h
à la Mairie de Martizay (36).

Contrat d'Objectif Territorial COT ENR : Partenariat pour développer les Energies Renouvelables dans les territoires !



Lancé en 2017, le COT ENR est un programme de développement des énergies renouvelables à l'échelle d'un territoire (intercommunalité). Porté par une structure publique dont le périmètre d'action couvre ce territoire, c'est un véritable partenariat.

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire mobilisent les territoires pour le déploiement massif des énergies renouvelables (EnR) thermiques avec les contrats d'objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables. Ces contrats tripartites (ADEME-Région-territoire) sont signés pour 3 ou 4 ans afin d'atteindre des objectifs de réalisation et de créer une dynamique sur les territoires concernés.

Depuis 2017, de nombreux territoires ont répondu à l'appel à manifestation :

- ▶ 12 COT ENR établis, couvrant ainsi plus des deux-tiers des communes de la Région.
- ▶ 74 projets inscrits dans les différents COT ENR.
- ▶ Une aide régionale pour l'ensemble de ces projets à hauteur de 1 935 623 euros.

Le COT ENR permet :

- ▶ **A l'OPÉRATEUR TERRITORIAL**, porteur du contrat, **de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs** sur son territoire (collectivités, acteurs économiques...).
- ▶ **D'apporter aux MAÎTRES D'OUVRAGE une assistance technique**, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'**un soutien financier des travaux**.
- ▶ **D'impliquer les PARTENAIREs TECHNIQUES** (missions d'animation bois énergie ou géothermie, conseils en énergie partagés, agences locales de l'énergie, etc...) **dans l'émergence et l'accompagnement des projets EnR** du territoire.

Les filières éligibles :

- ▶ La production de chaleur à partir de : la biomasse ; la géothermie assistée par pompes à chaleur ; l'énergie solaire thermique.
- ▶ La création des réseaux de chaleur associés à ces EnR, le cas échéant.

Le COT ENR PNR Brenne – CdC Loches Sud Touraine territoires : Plus de 30 projets fléchés !

Le dispositif de financement COT ENR s'adresse aux entreprises, collectivités et associations du Parc naturel régional de la Brenne et de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. Dans cette nouvelle génération de contrat COT, les objectifs et le soutien à l'animation sont désormais calculés en fonction de la population du territoire.

La liste prévisionnelle des projets contractualisés comprend :

- ▶ 21 projets de Bois-énergie et/ou réseau de chaleur associé,
- ▶ 7 projets de Géothermie (sonde ou nappe),
- ▶ 1 projet de chaleur fatale
- ▶ 2 projets de solaire Thermique



Contact Presse Région Centre-Val de Loire :

kim.hamisultane@centrevalde Loire.fr

02.38.70.31.40 / 06.78.19.76.52



@khamisultane @PresseRcvl